

de sauver la communauté en la transportant en Suisse. Il obtint des magistrats de Fribourg l'ancienne Chartreuse de la Val-Sainte et s'y installa avec vingt-quatre Compagnons. Il y établit des règlements très sévères; on reprit la lettre de la Règle, on adopta son honoraire pour les repas et la durée du travail; en un mot toute son autorité. On la dépassa même dans l'ardeur d'une ferveur indiscrete. Pie VII encouragea la réforme de la Val-Sainte, mais sans lui donner toutefois l'autorité d'une approbation formelle. Des essais de fondation, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Amérique, témoignent de la force d'expansion de la Congrégation naissante (1791-1796).

Chassé de la Val-Sainte par les guerres de Napoléon 1er, Dom Augustin dut errer avec ses Communautés en Autriche, en Bavière, en Pologne et jusqu'en Russie, laissant çà et là des essaims qui devenaient des fondations. A ces fondations se rattache Westmalle (1794) qui devait être la souche de la Congrégation de Belgique.

Obligé plus tard de fuir en Angleterre, puis en Amérique (1811) il y transporte des communautés proscrites et y jette les fondements de plusieurs monastères. La tourmente passée, il rentre en France, rachète deux anciennes abbayes, la Trappe et Aiguebelle, entre lesquelles il partage les religieux de la Val-Sainte, et se fixe lui-même à la Trappe, qui devient ainsi le chef-lieu de la Congrégation nouvelle, et lui donne son nom pour près d'un siècle. Par ailleurs d'autres monastères se repeuplaient ou se fondaient tels que Meilleray, le Port du Salut, Bellefontaine, Sept-Fous, le Mont-des-Olives, etc., les uns avec les règlements de Riancé, les autres avec ceux de la Val-Sainte, tempérés par quelques adoucissements.

Les Trappistes se multiplièrent tant en France qu'à l'étranger, et formèrent plus tard (1817) trois congrégations, savoir: Celle de la Grande-Trappe, celle de Sept-Fous et celle de Westmalle en Belgique. La première gardait les anciens usages de Citeaux, les deux autres, les règlements introduits par la Réforme de Rancé; toutes les trois conservaient comme base la Règle de Saint-Benoit.

Toutefois les divergences étaient plus apparentes que réelles. On sentait la nécessité d'une fusion; on la désirait de part et d'autre. Le Souverain Pontife Léon XIII lui-même l'appela de ses vœux. Sur son initiative, un Chapitre Général des trois Congrégations se réunit à Rome le 1er. octobre 1892: il